

Le Pass Sérénité copro

Une demi-journée pour régler toutes les petites interventions dans les parties communes

Reprendre le contrôle de la maintenance de vos immeubles

Valoriser votre action auprès du conseil syndical

Le constat :

Le traitement des petites interventions est souvent chronophage et fragmenté pour le gestionnaire et l'assistante. Les relances incessantes et le manque de visibilité nuisent à l'efficacité.

Notre conviction :

Passer d'une maintenance subie à une maintenance maîtrisée et anticipée.

Notre expérience :

6 800

interventions réalisées
en copropriété par Acorus

660

syndics de
copropriété nous
font déjà confiance.

(Source : données du groupe Acorus en 2025)

Vos bénéfices

- ◆ Continuité de service : Maintien de l'activité de soin et de l'accueil en permanence.
- ◆ Coût optimisé : mutualisation des petites interventions pour un budget maîtrisé.
- ◆ Valorisation de votre travail en Assemblée Générale : un rapport professionnel prêt à être présenté.
- ◆ Immeuble mieux entretenu : des parties communes en parfait état et des irritants traités.

Votre outil de communication auprès du conseil syndical :

Le rapport d'intervention

- ✓ Détail de toutes les interventions réalisées
- ✓ Photos des parties communes
- ✓ Préconisation par ordre de priorité

Un accompagnement complet pour votre immeuble

Du diagnostic technique à la résolution de vos irritants

La solution Acorus

Un technicien polyvalent à votre service pendant une demi-journée pour régler tous les petits tracas.

- ✓ Maintenance Curative
- ✓ Maintenance préventive
- ✓ Vérifications réglementaires
- ✓ Etat des lieux complet



Nos expertises

-  Serrurerie & Menuiserie : Réglage de ferme-porte, graissage de gonds, fixation de boîtes aux lettres...
-  Électricité : Changement d'ampoules, vérification des tableaux, réglages des minuteries...
-  Plomberie : Vérification des colonnes d'alimentation, détection de micro-fuites, joints de robinetterie...
-  Sécurité : Vérification réglementaire du système de désenfumage.

Les bonnes pratiques :

- ◇ Vous nous missionnez à l'avance afin de grouper les petits tracas à régler
- ◇ Vous prévoyez notre intervention avant l'Assemblée Générale pour être serein lors de cette dernière
- ◇ Vous sollicitez un membre du Conseil Syndical pour accompagner notre technicien lors de la demi-journée

Un forfait simple et maîtrisé

Pour une relation de proximité au service de votre copropriété

Le Pass Sérénité Copro : une demi-journée pour vous simplifier la vie, valoriser votre action et offrir à la copropriété un immeuble en pleine forme

- ✓ 1/2 Journée : Une seule visite pour tout régler simultanément.
- ✓ 4 Missions : Curatif, préventif, réglementaire et état des lieux complet.
- ✓ 1 Rapport : Un document clé en main pour votre prochaine assemblée générale.
- ✓ Forfait Unique : Un tarif transparent, sans surprise et une seule facture.



Une seule adresse pour vos demandes :
syndic.copro@groupe-acorus.fr